



45^{ème} CONGRES UNION CALEDONIENNE
8, 9 et 10 Novembre 2014
«Jé ci-naïma mä göö tia pwâädë-rë » Tiaoué - Koné

Motion « Mine métallurgie »

Considérant la nécessaire maîtrise par le Pays de son patrimoine naturel,

Considérant le risque pour notre Pays de perdre le contrôle de ses outils,

Considérant les sinistres environnementaux, les risques de déplacements de population, et les problèmes de désœuvrements de nos jeunes,

Considérant l'absence des cadres kanaks dans les organes directionnels des opérateurs miniers et métallurgistes,

Considérant les questionnements sur le fonctionnement des SAEM locales,

Le 45^{ème} Congrès Union Calédonienne « Jè ci-näimä mä göö tiaa pwâädë-rë » réuni les 8, 9 et 10 novembre 2014 à Koné dans la tribu de Tiaoué :

- réaffirme son positionnement concernant l'arrêt des exportations de minerais bruts sans contrepartie sur la rente métallurgique,
- encourage l'émergence de sociétés minières et de chalandages kanak, et la mise en place d'une charte fixant les bonnes règles de gestion et de gouvernance,
- prend en compte les dispositions de la charte du socle commun des valeurs kanak,



Deux couleurs, un seul peuple

Union Calédonienne • Tél : 27.25.99 • Fax : 27.62.57 • B.P. 3888, Nouméa



45^{ème} CONGRES UNION CALEDONIENNE
8, 9 et 10 Novembre 2014
«Jé ci-naïma mä göö tia pwâädë-rë » Tiaoué - Koné

Motion « Mine métallurgie : les fondamentaux »

Le 45^{ème} congrès Union Calédonienne réuni les 8, 9 et 10 Novembre 2014 à Tiaoué, réaffirme que les ressources naturelles de notre Pays sont le patrimoine commun de tous les calédoniens. A ce titre, l'exploitation de ces richesses naturelles doit obéir aux principes fondamentaux suivants :

1. Le contrôle des ressources terrestres, marines et sous-marines doivent devenir la propriété inaliénable du Pays,
2. Les titres miniers concédés ou pas ont vocation à être rapatrié vers une Entité Pays dédiée, qui les amodiera aux sociétés minières
3. L'exploitation de la Ressource minière doit être assuré de manière Equitable, Equilibré et Durable particulièrement par une meilleure prise en compte des communes minières, des sociétés minières kanak et des populations locales,
4. La valorisation métallurgique de la Ressource doit être portée et s'effectuer par le biais d'entités publiques de niveau Pays.

Le 45^{ème} congrès UC confirme sa volonté de soutenir la mise en place de l'Organisation des Pays Exportateurs de Nickel – OPEN – en vue d'une maîtrise de la commercialisation du minerai et du métal, et demande la réalisation d'un audit sur les modèles de valorisation Offshore en cours et à venir,



Deux couleurs, un seul peuple

Union Calédonienne • Tél : 27.25.99 • Fax : 27.62.57 • B.P. 3888, Nouméa



45^{ème} CONGRES UNION CALEDONIENNE
8, 9 et 10 Novembre 2014
«Jé ci-naïma mä göö tia pwâädë-rë » Tiaoué - Koné

Motion « Mine métallurgie : la gouvernance »

Le 45^{ème} congrès Union Calédonienne réunie les 8, 9 et 10 Novembre 2014 à Tiaoué rappelle son engagement historique, le travail de ses militants et des responsables dans la mine/métallurgie, la représentativité électorale du mouvement à l'issue des élections de mai dernier, réaffirme :

1. que le secteur mine au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie doit être attribuée à l'Union Calédonienne,
2. que la Province Ile doit être complètement et réellement prise en compte à tous les niveaux d'exploitation de notre ressource minière,
3. qu'il est primordial que les élus bénéficient d'une meilleure implication et information réelle sur le secteur mine,
4. qu'il est nécessaire d'être vigilants sur la non concentration des pouvoirs,
5. demande la réalisation d'un audit sur les multinationales opérant sur les ressources naturelles du Pays. Cet audit doit se réaliser avec l'expertise de l'ONU et menée dans les meilleurs délais,
6. demande que la Direction des Mines de la Nouvelle-Calédonie – DIMENC – soit renforcée et restructurée par une montée en compétence et en expertise technique, économique et financière.



Deux couleurs, un seul peuple

Union Calédonienne • Tél : 27.25.99 • Fax : 27.62.57 • B.P. 3888, Nouméa



45^{ème} CONGRES UNION CALEDONIENNE
8, 9 et 10 Novembre 2014
«Jé ci-naïma mä göö tia pwâädë-rë » Tiaoué - Koné

Résolution « Approvisionnement de Posco »

Le 45^{ème} congrès Union Calédonienne réuni les 8, 9 et 10 Novembre 2014 à Tiaoué, s'engage à :

1. Soutenir le groupe SMSP / SNNC / NMC,
2. Impliquer la Province des Iles dans la création d'une compagnie maritime minière,
3. Assurer les meilleures retombées financières au profit des communes minières,
4. Favoriser le développement de sociétés minières kanak,
5. Valoriser le travail des salariés et sous-traitants des sociétés minières et métallurgiques locaux,
6. Exige que l'environnement soit placé au centre de la politique d'entreprise de NMC,
7. Etre attentif à ce que la mine et son exploitation soit source de cohésion sociale.
8. Demande la tenue d'un audit sur le groupe SOFINOR / SMSP



Deux couleurs, un seul peuple

Union Calédonienne • Tél : 27.25.99 • Fax : 27.62.57 • B.P. 3888, Nouméa



45^{ème} CONGRES UNION CALEDONIENNE
8, 9 et 10 Novembre 2014
«Jé ci-naïma mä göö tia pwâädë-rë » Tiaoué - Koné

Résolution « Exportation de minerais »

Le 45ème congrès Union Calédonienne réuni les 8, 9 et 10 Novembre 2014 à Tiaoué, s'engage en faveur de :

- l'arrêt total des exportations de minerais bruts non générateurs de plus values pour le Pays, dans un processus progressif à achever d'ici 2019,
- la mise en place une redevance à l'exportation au bénéfice du Pays et des communes minières,
- la mise en place d'un cadre règlementaire soit établi pour régir les exportations de minerais bruts.



Deux couleurs, un seul peuple

Union Calédonienne • Tél : 27.25.99 • Fax : 27.62.57 • B.P. 3888, Nouméa